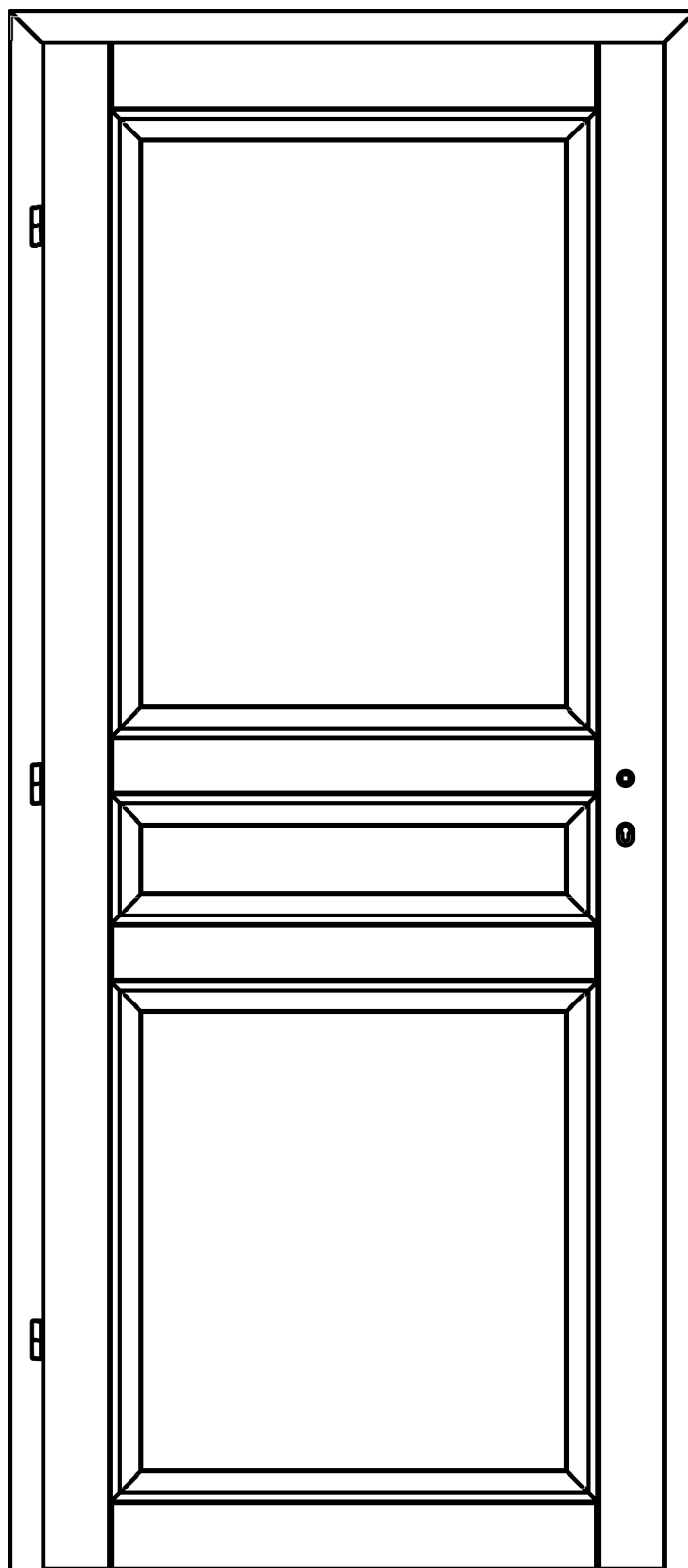
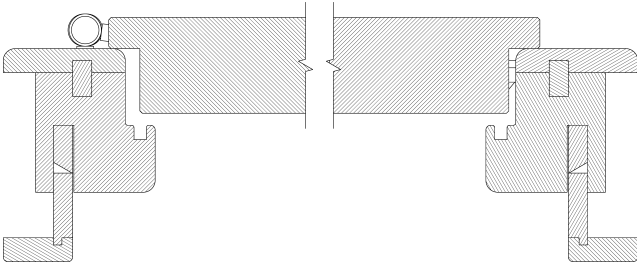


Manuel d'utilisation



DIMENSION BLOC-PORTE

CLOISON 52-102 mm		
VANTAIL	HAUTEUR	LARGEUR
204 x 63 x 4	2099	737
204 x 73 x 4	2099	837
204 x 83 x 4	2099	937
204 x 93 x 4	2099	1037



DIMENSION BLOC-PORTE

Type de porte:	Bloc-porte avec huisserie réglable
Sens d'ouverture:	Droite / Gauche
Type de chant	Chant à rive droite
Dimensions:	2040x630x4 / 2040x730x40 / 2040x830x40 / 2040x930x4
Dimensions des ferrures:	Loquet 70 X 40 Charnière réversible 13,5X26X50
Poids en kg	32kg - 40kg
Matière	-
Matière du revêtement	Vernis
Matière de l'âme	Bois
Présence d'une rainure pour le guide porte et dimensions (si concerné)	Non
Compatible galandage	Non
Présence d'une rainure pour la plinthe acoustique et dimensions (si concerné)	Non
Index affaiblissement acoustique ou thermique (si concerné)	Non
Si coupe feu:	Non

PRÉCAUTIONS

- Ces produits finis sont fragiles et ne doivent pas être stockés dans un endroit humide et non ventilé.

- Ne déballiez pas les produits avant de les installer car ils risqueraient de se cogner, de se rayer ou de se mouiller.

- Veuillez les stocker loin des zones de travaux intérieurs (plâtre, enduits, béton, carrelages, sols, etc.).

- Vérifiez les côtes de réservation dans les cloisons.

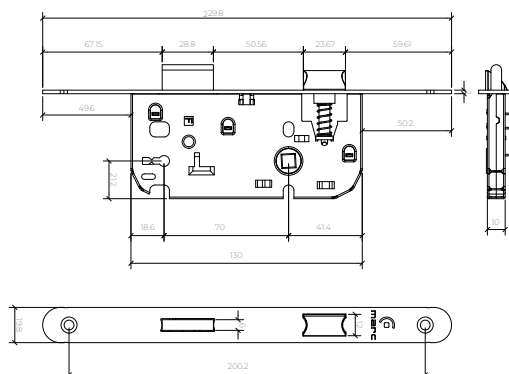
HUISSERIE

Type d' huisserie	Cadre réglable
Taille de l' huisserie	52-108 x 50
Matière de l' huisserie	MDF / Bois
Matière du revêtement de l' huisserie	Vernis
Présence d'un joint d' isolation : oui/non	Oui
Toutes les dimensions relatives à l' huisserie et tailles des cloisons/murs compatibles	

SERRURE

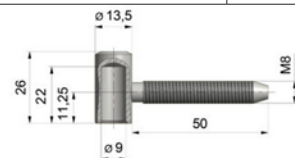
Présence de la serrure	Oui
Type de serrure : mécanique, magnétique, à clef, à condamnation, à olive,...	Serrure réversible standard.

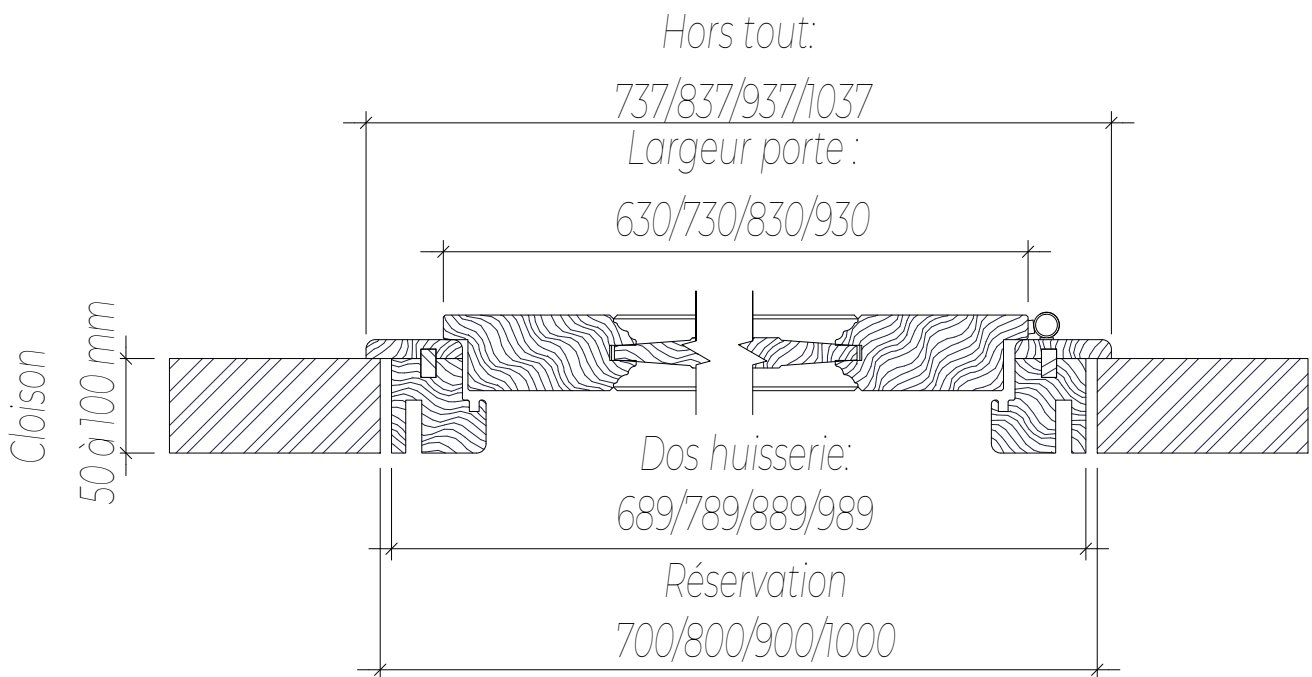
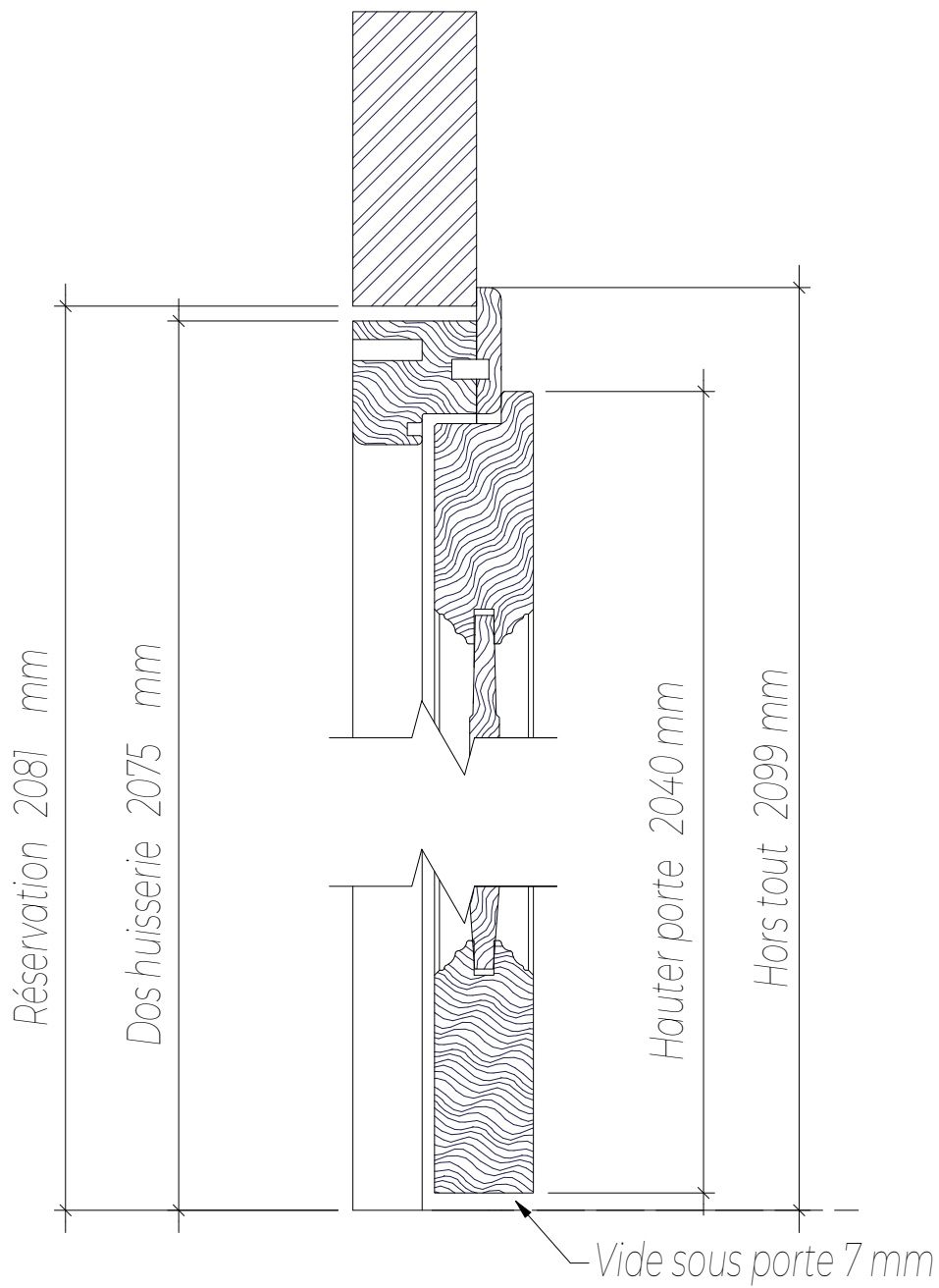
Schéma coté de la serrure



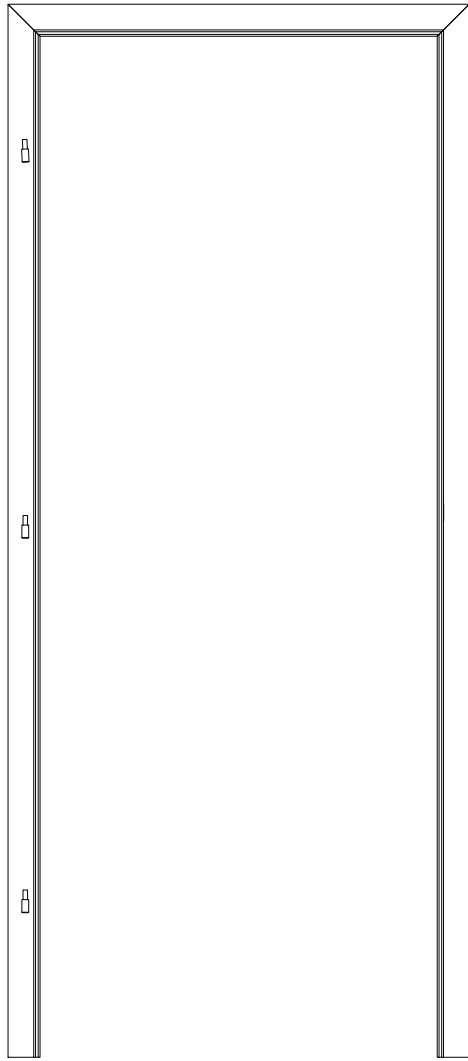
CHARNIÈRE

Type de charnière	Charnière 13,5x26x50
Nombre de charnières	3
Mode opératoire de réglage des charnières (si concerné)	vissage/dévisage





x1



a

x1



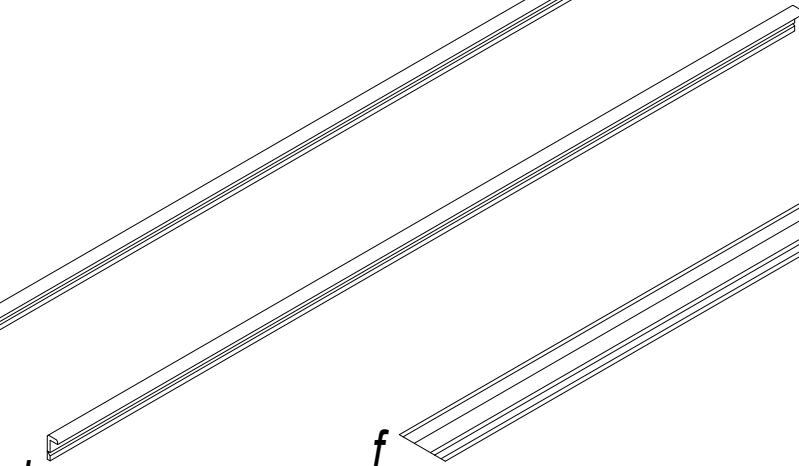
b

x1



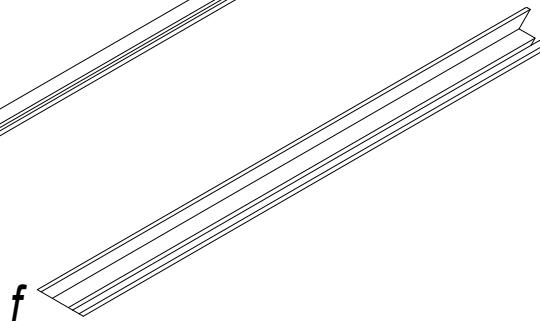
c

x1

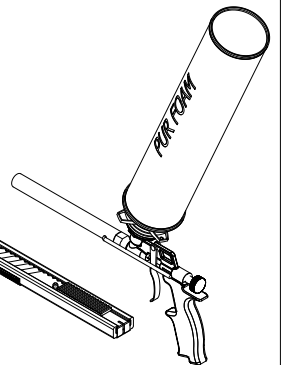
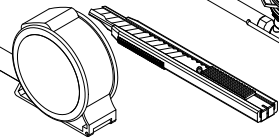
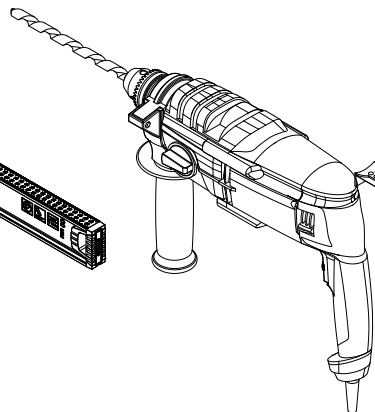
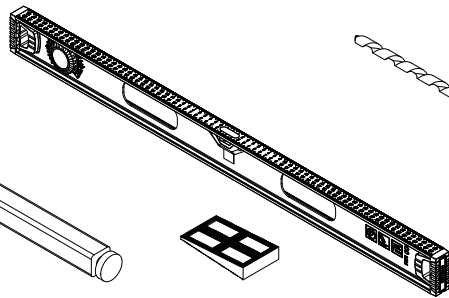
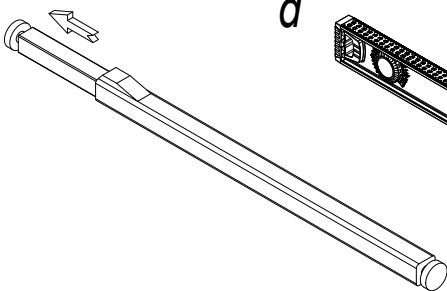


d

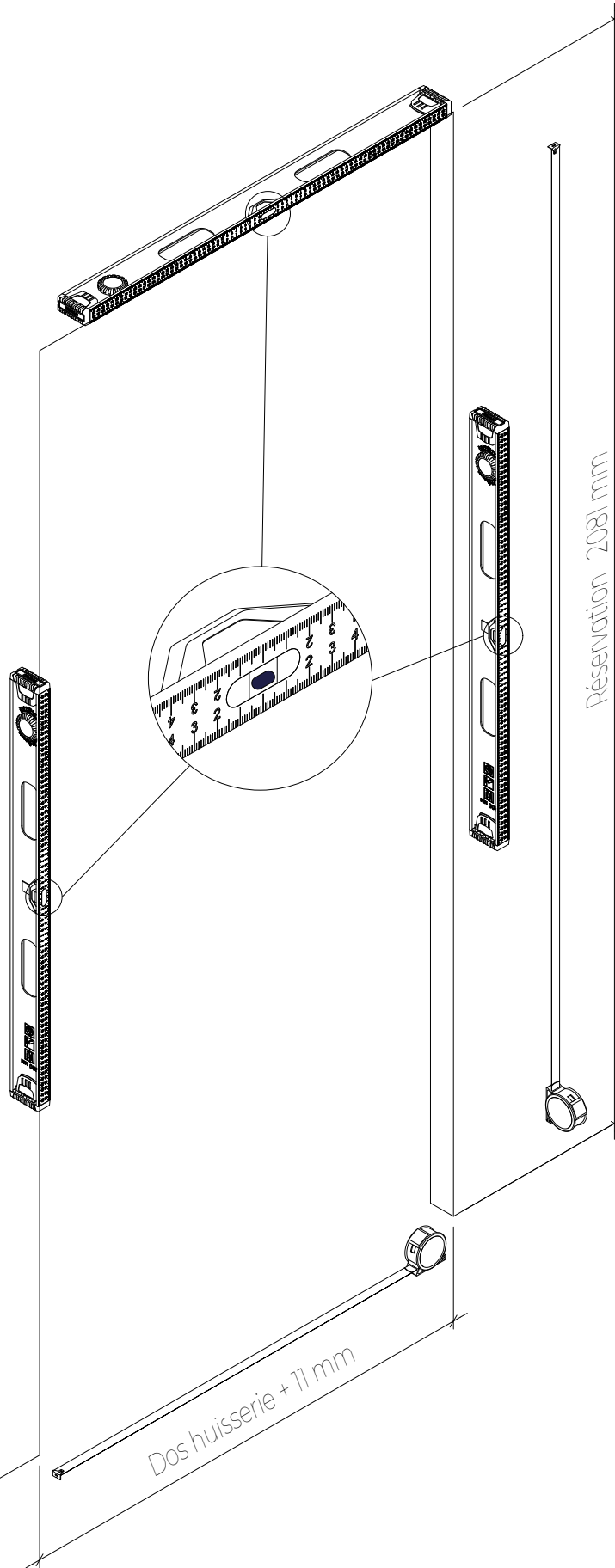
x1



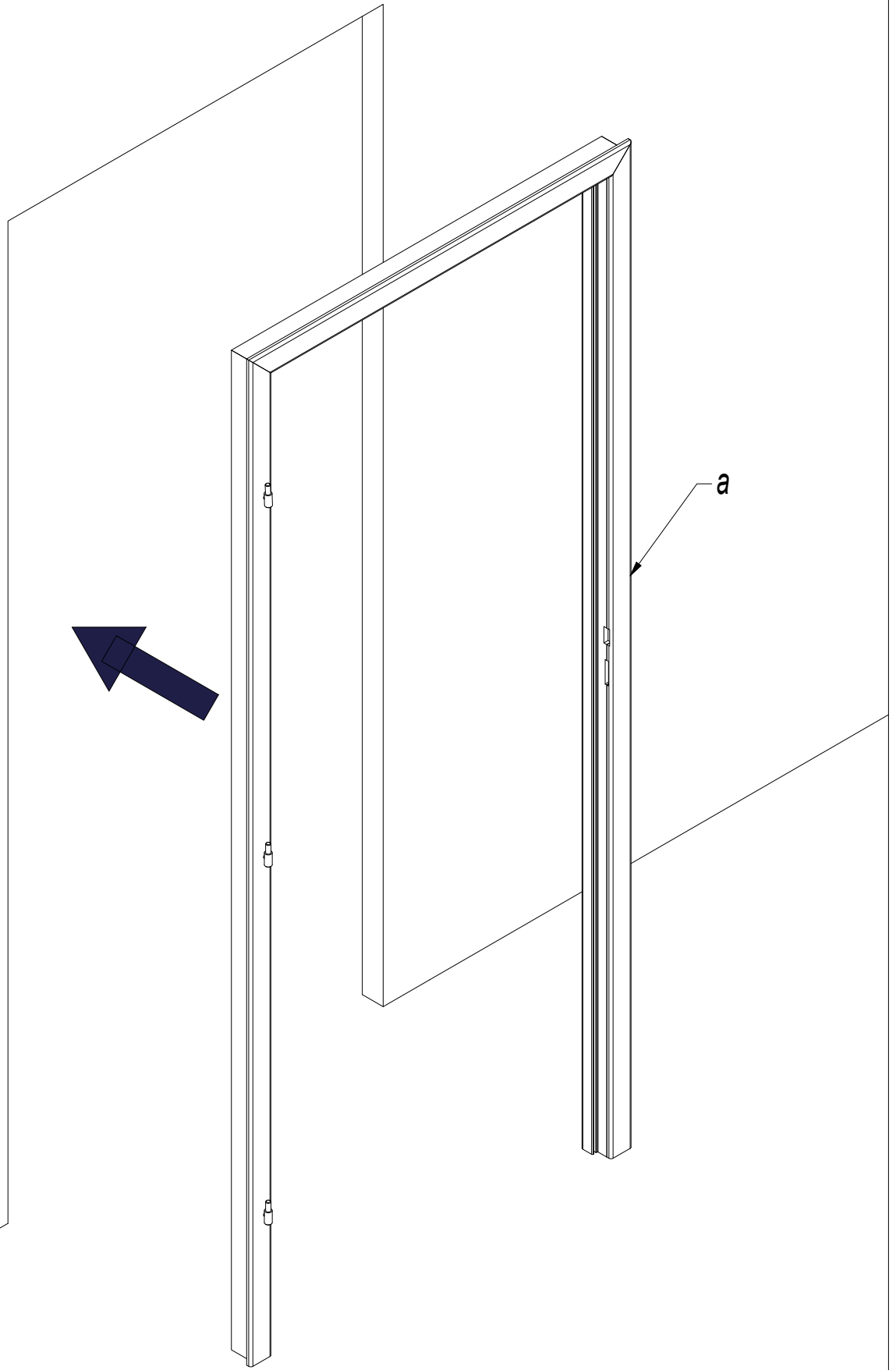
f



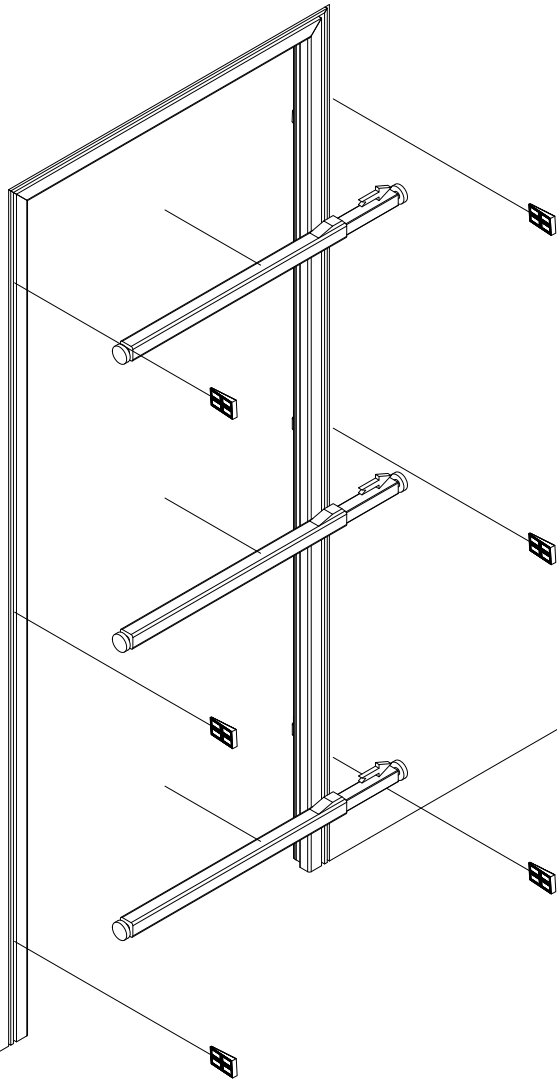
1



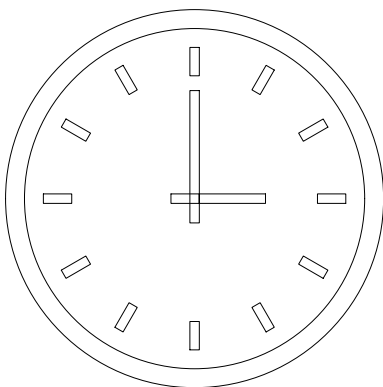
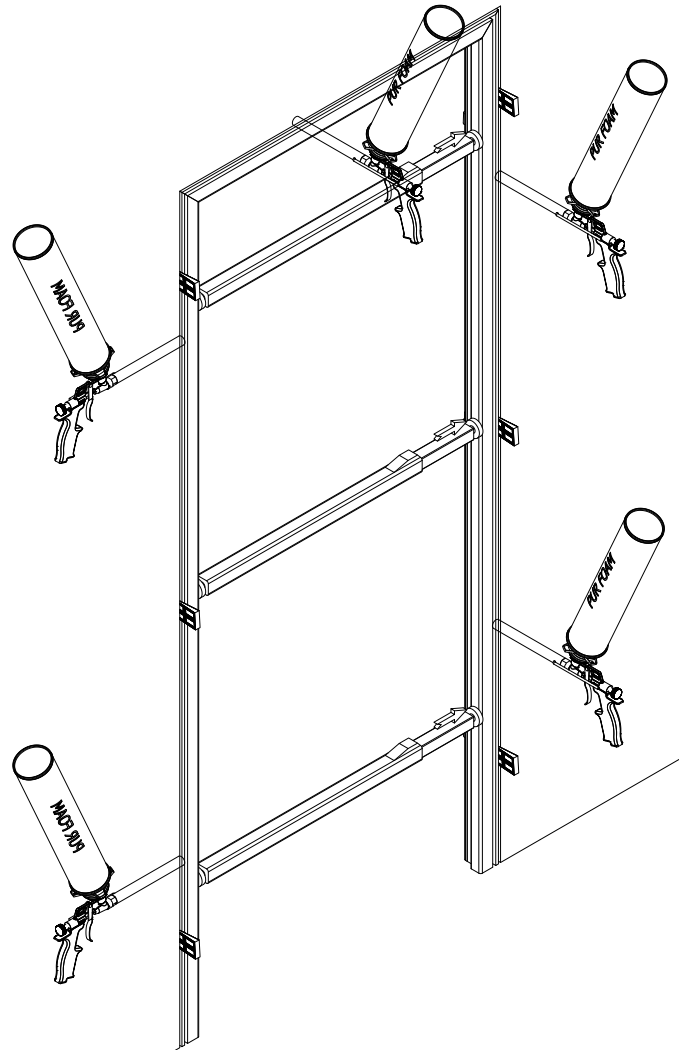
2



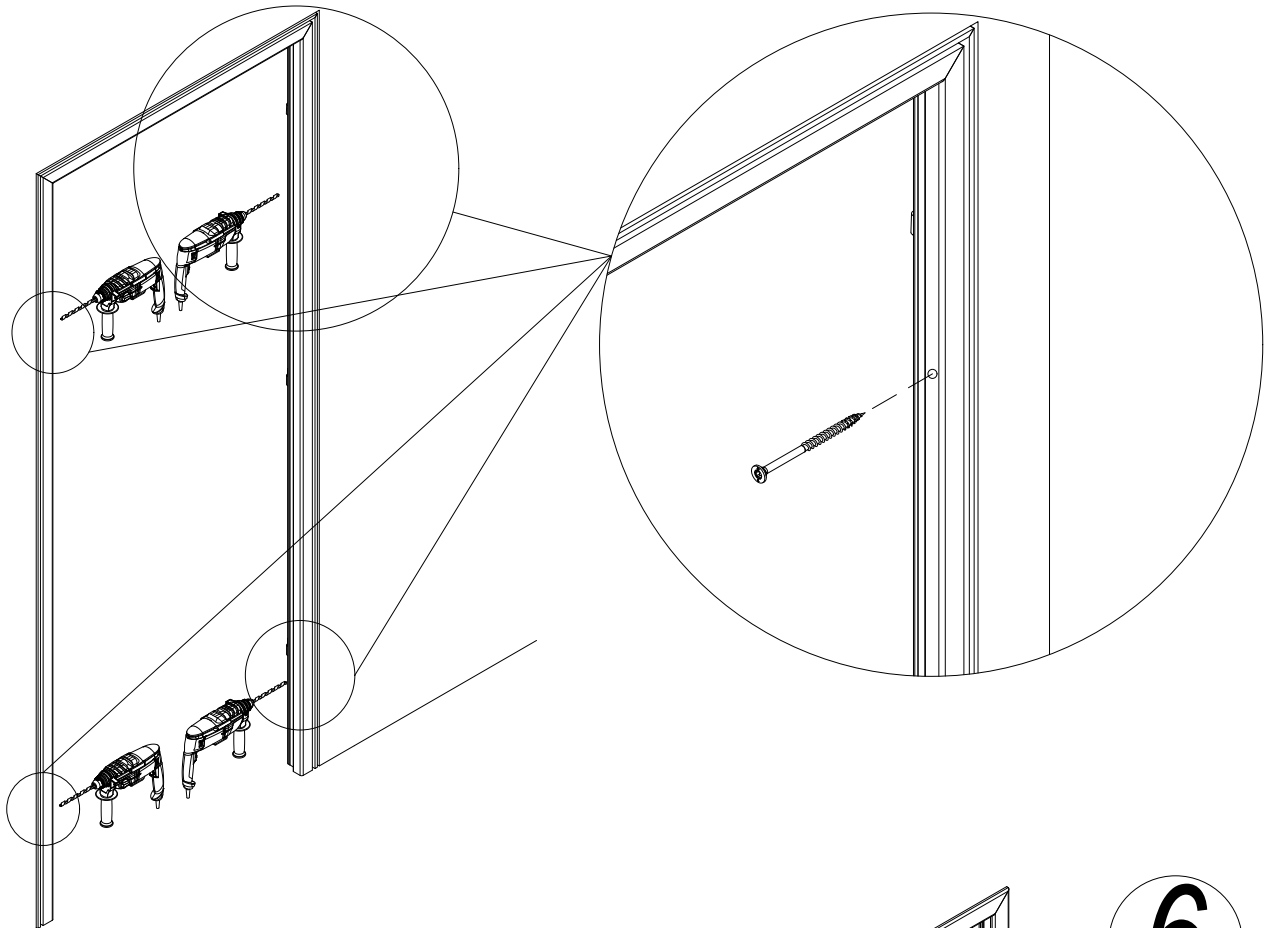
3



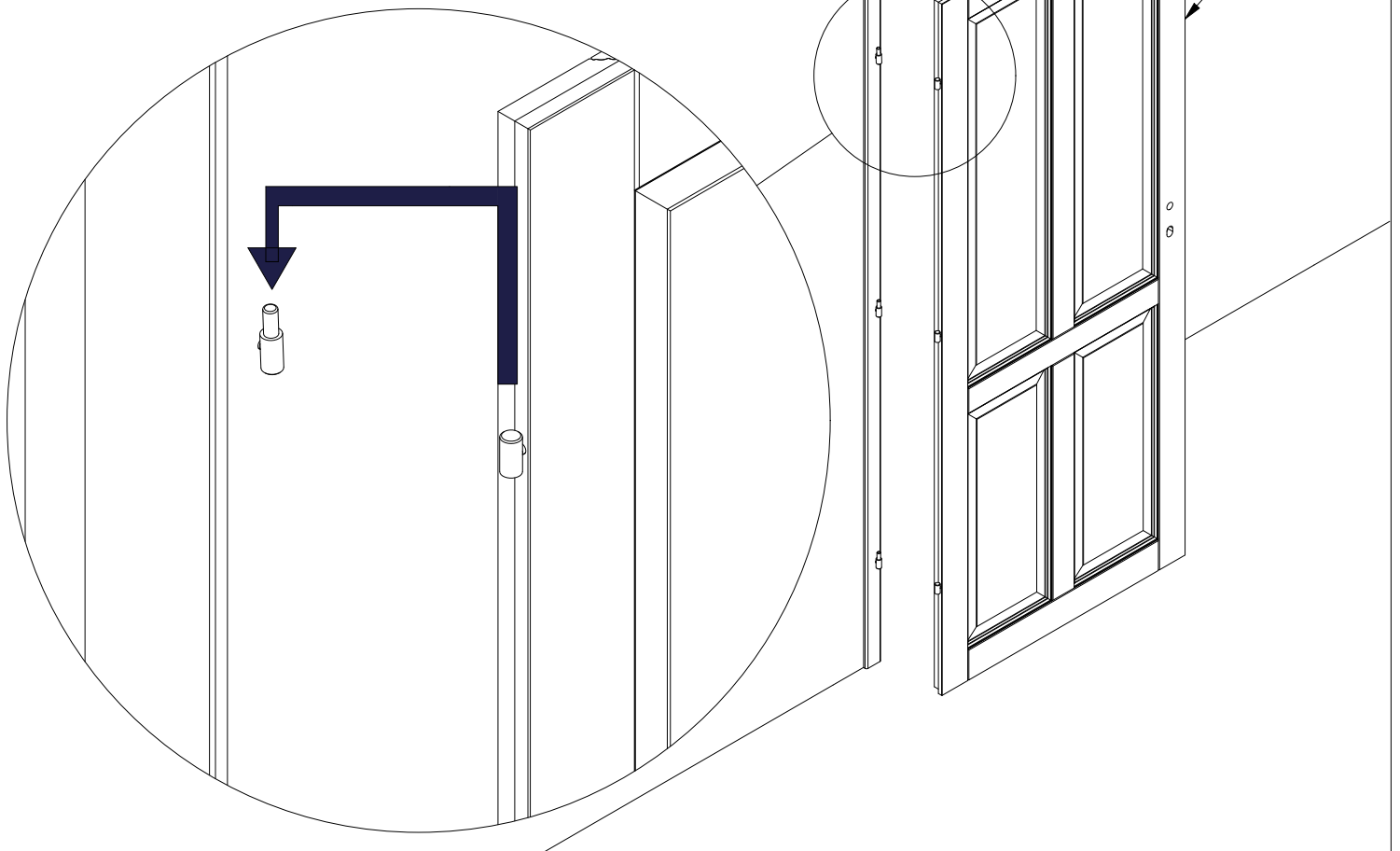
4



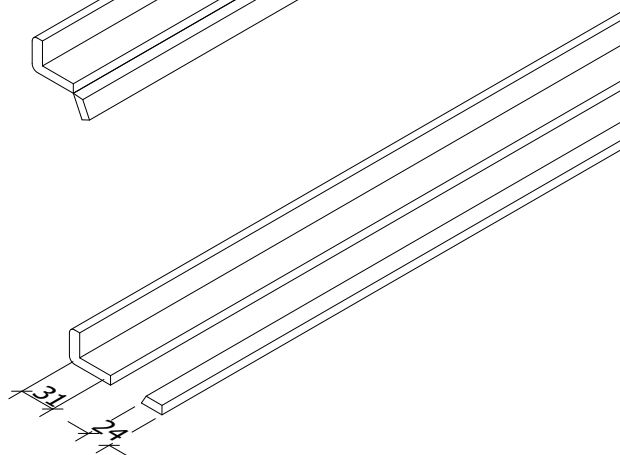
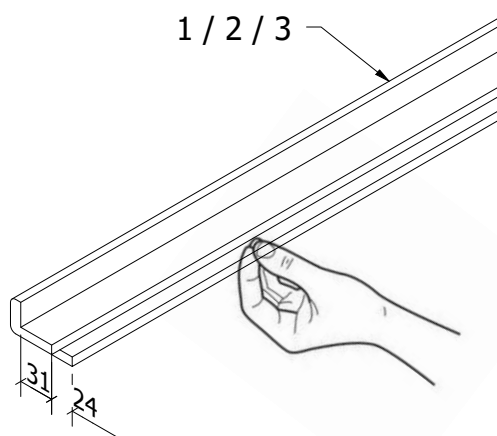
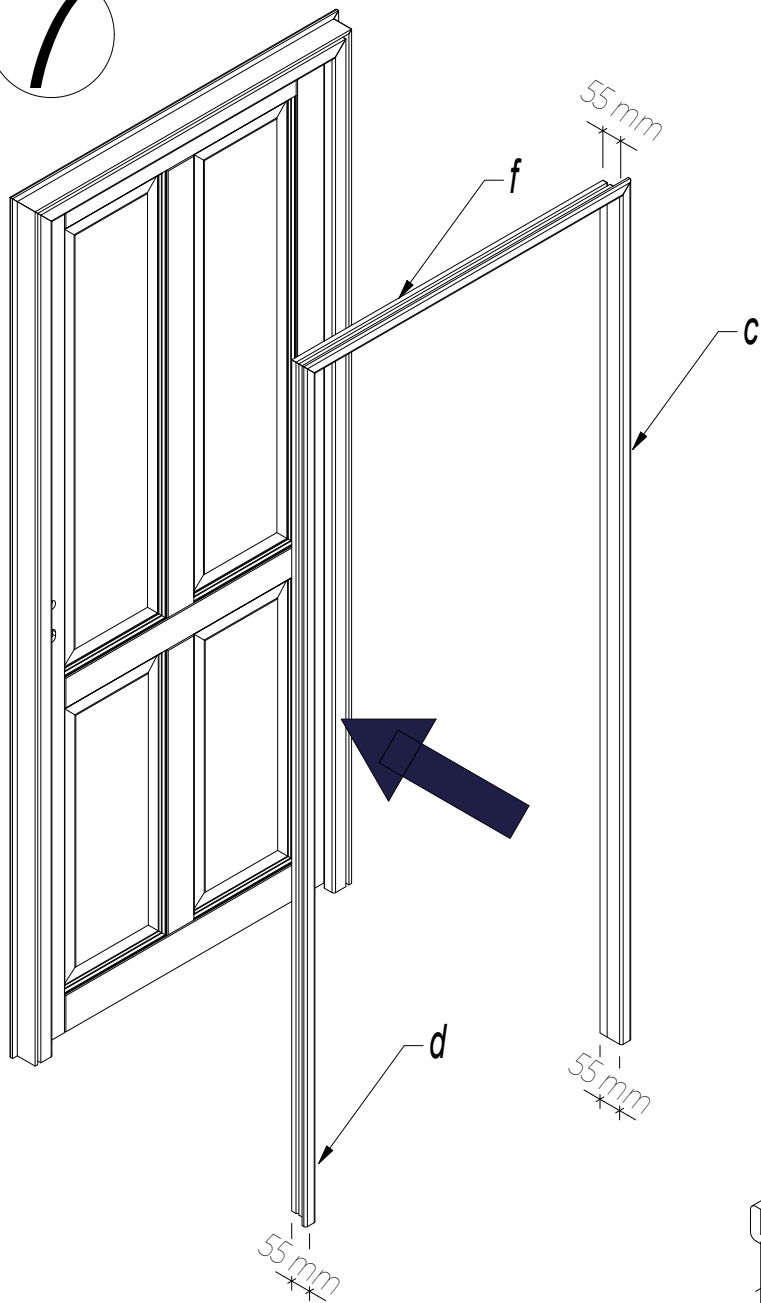
5



6



7



FR- GARANTIE -24 MOIS, NOTICE DE MONTAGE DE PORTE INTERIEURE ET LE CADRE.

CONDITIONS DE GARANTIE

1. Nous déclarons que les produits en bois fabriqués par notre société sont garantis contre tout défaut de fabrication. Par défaut de fabrication on comprend un défaut résultant de la spécificité intérieure des matériaux qui rend impossible l'exploitation habituelle du produit.
2. Le fabricant donne une garantie pour une période d'un an à partir de la date d'achat confirmée par le fabricant ou le vendeur sur la carte de garantie. Les produits couverts par la garantie doivent être entreposés et stockés dans un endroit couvert et sec et installés aux locaux où l'humidité de l'air est inférieure à 55%. Cette garantie ne peut jouer que toutes les recommandations de pose et d'entretien sont respectées strictement.
3. Pour profiter des prestations de la garantie, l'acheteur doit présenter au fabricant ou aux personnes autorisées, l'original de la carte de garantie, la preuve d'achat (la facture ou le ticket de caisse) et la description détaillée du produit vicieux et de la nature du défaut.
4. La garantie sera envisagée par le fabricant sous 21 jours à partir de la date de réception de réclamation écrite. Pendant la période de la garantie le client est obligé de garder l'emballage du produit. Le fabricant s'engage à la réparation gratuite du produit défectueux (durant la garantie) dans le délai fixé avec le client. Si les défauts enfoncés dans le produit sont impossibles à réparer ou les trois réparations consécutives ne sont pas efficaces le fabricant s'engage à échanger le produit contre un produit sans défaut. La garantie se limite au remplacement ou aux réparations effectuées sur les produits défectueux. La garantie ne couvre pas les coûts liés au transport, au démontage et au montage en cas de remplacement du produit.
5. Le fabricant est exclu de toute responsabilité à titre de garantie en cas de: - Manque d'entretien. Les portes doivent être protégées immédiatement après l'achat par un vernissage ou une imprégnation. Le manque d'entretien peut entraîner une absorption d'humidité et le produit est susceptible d'être endommagé.
 - intervention technique effectuées par des personnes non qualifiées consistant en réparation et remaniement du produit (rabotage, perage autre que pour le ferrage de poignée de porte);
 - modification de construction du produit telle que: remplacement du ferrage, installation des éléments supplémentaires de menuiserie (à l'exclusion de la serrure et de la poignée);
 - anomalies admises par les tolérances de fabrication qui restent invisibles après le montage ou n'ont aucune influence sur la valeur d'utilité du produit;
 - vente d'article à prix réduit;
 - Quand la carte de garantie est incomplète: sans cachet du vendeur, date d'achat ou signature du client;- Quand la carte de garantie a été corrigée par des personnes non autorisées.
Il est catégoriquement interdit de raccourcir des portes dans des hautes et basses parties.

- décoloration, déformation, endommagement qui se produisent par suite du gonflement de la matière causé par l'humidité excessive dans des locaux ou le contact avec l'eau.
 - détérioration de placage indépendant du fabricant (p.ex. l'utilisation des produits de nettoyage impropres, du ruban de peinture etc.);
 - le fonctionnement incorrect causé par un événement aléatoire indépendant du fabricant et des conditions d'exploitation (p.ex: incendie, inondation etc.);
 - les vitrages dans le cas du vantail de porte d'intérieur;
 - une pose ou un entretien non conforme.
6. Les défauts visibles enfoncés dans le produit au moment d'achat doivent être déclarés dans un délai de 7 jours suivant la date d'achat, avant l'installation. La réclamation quantitative, de dimensions et de fonction doit être signalée au moment de la réception de marchandise sous peine de perdre la garantie. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour la perte, l'endommagement ou la destruction résultant des raisons autres que les vices de fabrication.
 7. De la garantie sont exclus:
 - les détériorations mécaniques dues à un transport, un réchargement ou un stockage et un montage non conforme;
 - les défauts résultant de la détérioration mécanique causée par l'exploiteur (p.ex. l'endommagement du placage, égratignures, fente, enfoncure);
 8. Le montage doit être effectué après les travaux du genre de: bétonnage du sol, plâtrage, tuile, pose de papier peint. Avant le montage il faut assécher des locaux pour éviter le gonflement du bois, du MDF et du HDF. Les portes et les dormants ne doivent jamais être exposés à un contact direct avec l'eau. Leur nettoyage doit s'effectuer à l'aide d'un chiffon sec et mou. Pour le nettoyage de vitres n'utilisez surtout pas un produit concernant l'acétone.
 9. Conditions de montage:
 - l'humidité ambiante doit être 40-55%;
 - la température ambiante minimale doit être supérieure à 10° C;
 - la différence de température entre 2 locaux qui sont séparés par la porte ne doit pas dépasser 10° C;
 - l'humidité des murs, plâtres et sols doit être 12-14% dans des locaux ventilés.Le fabricant se réserve le droit de surcharger l'exploiteur le coût de l'usure si le produit défectueux possède aussi les défauts résultant de l'exploitation (p.ex. égratignures, salété et les autres défauts mécaniques) La responsabilité du fabricant ne peut pas dépasser la valeur de marchandise achetée.
 12. Le client doit assurer au fabricant l'accessibilité au produit défectueux dans un délai déterminé en vue d'inspection et réparation.
 13. Dans tous les autres cas sont appliqués les règlements du Code Civil.
 14. La garantie regarde aussi le produit non conforme avec le contrat.
 15. Toutes les remarques et réclamations doivent être soumises au lieu d'achat.

NOTICE DE MONTAGE

1. Les portes doivent être imperméabilisées immédiatement après leur
2. Vérifier les dimensions de l'ouverture de la porte de celles recommandées par le fabricant.
3. Nettoyer et aplanir des arêtes et des surfaces de l'ouverture de la porte.
4. Mettre le dormant dans l'ouverture, veiller à l'équilibrage de la traverse par rapport au montant, l'aplomb et le parallélisme des montants, fixer à l'aide des cales et des réglettes au milieu et en bas du dormant.
5. Vérifier encore une fois si les montants et les traverses du dormant sont parfaitement horizontaux et verticaux, si non les régler à l'aide des cales. Ensuite caler le dormant dans le mur.
6. Vérifier la fermeture et l'ouverture du vantail, si besoin régler le vantail à l'égard du dormant et caler définitivement le dormant dans le mur.
7. Remplir des brèches entre le dormant et le mur à l'aide d'une mousse polyuréthane.
8. Après l'installation et vérification du vantail, régler le ferrage s'il y a tel besoin.
9. Ôter des réglettes après le dessèchement entier d'une mousse polyuréthane.